



N°9
Juillet
2020



Infos Quingey

Bulletin municipal



EDITO

Chères quingéaises et chers quingéois

Depuis le 11 mai dernier, date officielle du déconfinement, notre vie quotidienne a repris petit à petit un fonctionnement quasi normal.

Les élèves de primaire et maternelle ont pu, dans des conditions particulières, retourner en classe. Le collège de Quingey a, lui aussi, pu à nouveau accueillir les élèves, avec un protocole sanitaire strict. Les services de la commune et communauté de communes ont pu également reprendre les différents accueils au public, avec des mesures de sécurité et de nettoyage exigeants.

C'est à ce prix que nous pourrons continuer à vivre quasi normalement, tout en se protégeant et protégeant les autres.

De nouvelles directives nous parviennent régulièrement, ce qui nous oblige à une réorganisation des services publics et une grande capacité d'adaptation.

C'est pourquoi, suite aux dernières recommandations de la préfecture, nous avons décidé d'annuler le feu d'artifices du 13 juillet et la traditionnelle Fête de la Loue prévue fin août.

Le 27 mai dernier, nous avons enfin pu installer le nouveau conseil municipal, élire le maire et ses adjoints et désigner les délégués aux différentes structures et collectivités territoriales (Sipq, collège, établissement de santé, Communauté de Communes...). Vous retrouverez plus de détails à l'intérieur du bulletin mais je souhaite, une fois de plus, remercier les quingéaises et quingéois qui se sont déplacés le 15 mars dernier, dans les conditions que l'on connaît, pour nous apporter leurs suffrages et nous renouveler leur confiance.

La nouvelle équipe, fraîchement installée, est déjà à pied d'œuvre, dans un état d'esprit constructif et dans l'intérêt général.

Je suis très optimiste pour le mandat à venir et je mesure la chance de travailler dans de telles conditions.

Très bon été à toutes et à tous !

Profitez de cette période, prenez soin de vous et surtout respectez encore et encore les gestes barrière qui seuls nous protègent aujourd'hui.

Sarah Faivre
Maire de Quingey

Quingey

SECRÉTARIAT MAIRIE DE QUINGEY

Ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

10h-12h et 15h30-17h30

Mardi : 15h30-17h30

Etablissement des titres (cartes d'identité, passeports)
sur rendez-vous uniquement :

Lundi, vendredi : 13h30-15h30

Mardi : 8h-9h et 13h30-15h30

Mercredi : 9h-10h et 13h30-15h30

Jeudi : 9h-10h

HORAIRES D'ÉTÉ :

• **Fermeture les après-midis :**

les mercredis 22 et 29 juillet
les vendredis 14 et 21 août

• du 3 au 7 août :

Ouverture uniquement

de 15h30 à 17h30

(pas d'établissement de titres)

Reprise
des horaires
ci-dessus
à partir du
lundi 24 août



DÉPÔTS D'ORDURES SAUVAGES

Devant la recrudescence des actes d'incivilité concernant les dépôts d'ordures sur le territoire de la commune, madame le maire a pris un arrêté le 7 mars 2020.

Pour rappel ou information, **tout contrevenant s'expose à une amende de 130 euros.**

Nous faisons donc appel aux bons comportements et à la pédagogie de chacune et chacun pour que notre commune garde son caractère et sa propreté.

Il est envisagé d'installer de nouvelles caméras de surveillance au niveau du lavoir de la rue des fossés qui est à ce jour un lieu fortement dégradé chaque semaine.



VAL'NATURE REPREND LA BASE DE LOISIRS

La base de loisirs, élément touristique de grande importance et présente sur notre commune depuis de très nombreuses années, a changé de gestionnaire au 1^{er} juillet. La société Val'Nature, située à Ounans en basse vallée de la Loue et en exercice depuis 2008, aura en charge la gestion de la base de loisirs de Quingey.

Les deux associés Alix Pouillard et Sylvie Magnenet proposeront les traditionnelles locations de canoë ou de stand up paddle, mais également un lieu de convivialité avec buvette et petite restauration. Pleine réussite à eux pour cette saison estivale !!! Pour tout contact et renseignement : www.valnature.eu



BILAN DU DISPOSITIF "Je veux aider"

Durant la période de crise sanitaire, la commune de Quingey s'est appuyée sur le site national « jeveuxaider.gouv.fr » pour créer une réserve de personnes volontaires pour venir en aide aux personnes en difficulté.



70 personnes se sont spontanément inscrites pour une ou plusieurs des missions qui pouvaient être un soutien par téléphone ou une aide plus directe de personnes en difficulté dans leur vie quotidienne. Un lien direct a été établi également avec l'établissement de santé pour permettre aux divers personnels de rester impliqués dans le fonctionnement interne de la structure et ne plus avoir à gérer les achats extérieurs.

La commune de Quingey tient à adresser des remerciements très forts à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour participer à l'effort collectif d'entraide si important dans cette période très particulière et inattendue. A noter également que l'action locale a été l'une des premières à se mettre en place au niveau national, ce qui a valu à notre commune un très beau reportage sur les chaînes régionales et nationale de France 3. Nous disposons aujourd'hui d'un réseau de personnes qui seront mobilisables en cas de prolongement de cette crise sanitaire ou pour tout autre événement qui le nécessitera.

TRAVAUX SÉCURISATION COLLÈGE

Les travaux de sécurisation des abords du collège, financés conjointement par la commune et la Communauté de Communes Loue Lison, ont débuté le 6 juillet dernier.

Le chantier se déroulera en 2 phases :

- de juillet à septembre : aménagement des voies de bus et cheminement piéton entre la rue Calixte 2 et le collège. Le stationnement des bus sera ainsi opérationnel pour la prochaine rentrée scolaire.
- octobre et novembre : création d'un second trottoir, enfouissement des réseaux électriques, dévoiement d'une conduite d'eau potable, création d'une noue d'infiltration d'eaux pluviales.

A noter également qu'avec le soutien du conseil départemental, une réfection de la rue Calixte II entre la rue du Champ Gros pain et Chouzelot sera également réalisée.



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil municipal s'est réuni le 27 mai dernier, pour élire le maire et désigner les diverses instances représentatives de la commune pour les 6 prochaines années.



Le Maire et ses adjoints : *de gauche à droite :* Marc Jacquot, Gaëlle Cellier, Jean-Michel Roy, Sarah Faivre, Nathalie Kowal-Bondy

Sont nommés délégués communautaires à la Communauté de communes Loue Lison :

Sarah Faivre, Marc Jacquot, Nathalie Kowal-Bondy, Gilles Arnould

Commission travaux, aménagement et patrimoine :

Marc Jacquot, Nicolas Deschamps, Philippe Matthey, Vincent Ruffinoni, Samia Benmessaouda, Emmanuelle Chevrotton, Nicolas Bobillier-Chaumont

Commission jeunesse, fêtes et cérémonies, fleurissement :

Gaëlle Cellier, Anne-Lise Humbert, Emmanuelle Chevrotton, Nicolas Deschamps, Nicolas Bobillier-Chaumont, Samia Benmessaouda

Commission développement local, tourisme :

Nathalie Kowal-Bondy, Gilles Arnould, Anne-Lise Humbert, Emmanuelle Chevrotton, Vincent Ruffinoni, Philippe Matthey, Chantal Maraux

LES ELUS AU SIPQ

Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey



de gauche à droite : Gaëlle Cellier (Vice-Présidente en charge du scolaire et périscolaire), Gilles Arnould (Président), Marc Jacquot (Vice-Président en charge des travaux, de l'eau et du cimetière), Sylvie Perrin (Vice-Présidente en charge de la médiathèque).

Autres représentants de la commune : Sarah Faivre, Emmanuelle Chevrotton



Le conseil municipal : *de gauche à droite :*

Nicolas Bobillier-Chaumont, Samia Benmessaouda, Gaëlle Cellier, Philippe Matthey, Gilles Arnould, Nathalie Kowal-Bondy, Sarah Faivre, Jean-Michel Roy, Marc Jacquot, Anne-Lise Humbert, Chantal Maraux, Vincent Ruffinoni, Emmanuelle Chevrotton

Non présents sur la photo : Claude Simon, Nicolas Deschamps

Commission culture, vie associative : Jean-Michel Roy, Anne-Lise Humbert, Chantal Maraux, Nicolas Bobillier-Chaumont, Vincent Ruffinoni, Philippe Matthey, Emmanuelle Chevrotton

Commission budget : Gilles Arnould, Marc Jacquot, Samia Benmessaouda, Emmanuelle Chevrotton, Sarah Faivre, Anne-Lise Humbert, Gaëlle Cellier, Nathalie Kowal-Bondy

Commission d'ouverture des plis et d'appels d'offre : Gilles Arnould, Marc Jacquot, Vincent Ruffinoni, Samia Benmessaouda, Sarah Faivre, Nicolas Bobillier-Chaumont



Jeudi 16 juillet, s'est déroulé le premier conseil communautaire du mandat à Ornans pour élire le Président, les Vice-Présidents et les membres du bureau. Plus de 96 délégués des 64 communes étaient présents.



Le Président, Jean-Claude Grenier, et ses Vice-Présidents

en bas de gauche à droite :

Maxime Groshenry, Philippe Maréchal, Jean-Claude Grenier, Sarah Faivre, Philippe Bouquet

en haut de gauche à droite :

Vincent Marguet, Isabelle Guillame, Nathalie Van de Woestyne, Jean-Claude Stadelmann

Sarah Faivre a été élue 1^{ère} Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire et du Plan Climat.



VIE SCOLAIRE

UNE REPRISE SOUS CONTRÔLE AU GROUPE SCOLAIRE

Après une période de fermeture totale puis partielle de deux mois, l'école Charles Belle a réouvert ses portes à l'ensemble des élèves. Chacun a pu bénéficier de ce retour qui a permis de faire un constat et de reprendre des habitudes scolaires. Malgré les contraintes sanitaires, cette reprise s'est déroulée dans la sérénité et a permis d'apprécier le très fort partenariat entre l'équipe enseignante et les intervenants des Francas en périscolaire.

En effet, l'équipe des Francas de Quingey a été mobilisée sur le dispositif 2S2C (santé, sport, civisme, culture) qui a permis d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions grâce à la prise en charge par demi-classe sur des temps d'activités dans le prolongement des apprentissages scolaires. Le retour des enfants s'est effectué dans un premier temps les vendredis pour permettre aussi aux parents de reprendre le travail, puis tous les jours à partir du 22 juin. Il est également à noter que ce travail collaboratif entre l'école et l'équipe périscolaire avait démarré dès le début du confinement avec l'accueil des enfants de soignants et de salariés essentiels à la poursuite de la vie quotidienne en cette période de crise sanitaire.



UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Porté par une équipe de professionnels libéraux motivés et dynamiques, déjà installés sur Quingey ou à proximité mais aussi en souhait d'installation, ce projet a pour objectif de répondre aux besoins de la population du bassin de vie en matière d'offre de soins (médecins, kinés, infirmiers...), de sécuriser et de pérenniser l'offre (en favorisant de nouvelles installations de professionnels de santé), mais aussi de centraliser et de proposer différents services (consultations avancées de spécialistes ou de paramédicaux, actions de prévention et de promotion de la santé...).

La Mairie assure son soutien à ce projet très important dont l'ambition est de travailler en étroite collaboration avec l'Etablissement de santé de Quingey, les autres services hospitaliers et médico-sociaux.

Le travail en partenariat des professionnels de santé implique la réalisation d'actions de prévention (organisation de dépistages/de campagnes de vaccinations...) et l'offre de services à la population (plages horaires d'accueil étendues, adressage simplifié vers des services spécialisés, lien avec les services sociaux...)

à venir

avec les mesures de précaution liées au COVID-19

MARCHÉ DES SAISONS

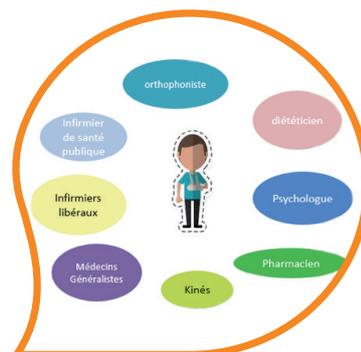
le vendredi **21 août** de 17 h à 20 h
Place de la Confrérie

“CONCERTO POUR DEUX CLOWNS”

Spectacle de la compagnie
“Les Rois Vagabonds”
du 6 au 9 août à 20 h
sur le site de “la mal lunée”
Route d'ornans
Réservations :
www.lesroisvagabonds.com
Tél. **06 69 22 73 99**



La MSP Maison de Santé Pluriprofessionnelle : une communauté de professionnels de santé autour du patient



Les travaux ont débuté.

Cet ambitieux projet de territoire s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Santé Loue Lison signé le 11 décembre dernier, entre l'intercommunalité et les services de l'état (Agence Régionale de Santé, Préfecture, Education Nationale), la CPAM, la MSA, le Conseil Régional, le Conseil Départemental. Afin de faire converger les politiques publiques en matière de santé sur la Communauté de Communes Loue Lison, un soutien technique et financier est apporté pour le développement de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles.



A partir de mi octobre,

les professionnels du Centre Médico-Social s'installeront de façon provisoire pour environ un an dans ces locaux pour permettre la réalisation de travaux dans leurs locaux actuels.

Suite à cette période, les cellules médicales pourront être mises à disposition des professionnels de santé.